

RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES

*xvi^e Colloque international de l'Aidelf
Université de Genève, 21-24 juin 2010*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

Contribution économique des enfants et vulnérabilité des ménages : l'impact du sexe du chef de ménage en milieu rural malgache.

Jossie RANDRIAMIANDRISOA

Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines - Institut Catholique de Madagascar

Introduction

Le ménage, concept utilisé pour appréhender au mieux celui de la famille à travers les enquêtes, est défini comme un « ensemble de personnes avec ou sans lien de parenté, vivant sous le même toit ou dans la même concession, prenant leur repas ensemble ou par petits groupes, mettant une partie ou la totalité de leurs revenus en commun pour la bonne marche du groupe, et dépendant du point de vue des dépenses d'une même autorité appelée chef de ménage »¹.

Le ménage est ainsi un espace où cohabitent des individus appartenant à des générations différentes, ayant des statuts différents mais qui contribuent d'une manière ou d'une autre au budget commun. D'un point de vue familial (et non démographique), une génération regroupe les individus d'une même lignée qui sont définis par rapport à leurs parents, leurs enfants ou leurs collatéraux². Par ailleurs, au sens des enquêtes-ménages, est considérée comme enfant une personne célibataire, qui n'est pas en couple avec une autre personne de son ménage, ayant un parent dans son ménage et n'étant pas lui-même parent d'une autre personne de son ménage³. Cette étude s'intéressera particulièrement aux membres du ménage ayant le statut d'enfants et dans un second temps à l'individu qui possède le statut de chef de ménage.

La plupart du temps, les relations économiques entre les générations d'un ménage sont analysées dans le sens parents vers enfants, en d'autres termes, les parents prennent en charge le bien-être des enfants qui sont considérés comme dépendants. En revanche, la contribution de ces derniers ne suscite pas assez d'attention. Or, il est de plus en plus admis que les enfants eux aussi apportent des avantages à leur ménage, en particulier en milieu rural, que ce soit en termes de revenu, de force de travail pour l'exploitation familiale ou encore d'aide aux travaux domestiques. Certes, la question du travail des enfants de 5 à 14 ans, qui est reconnu comme nuisible à leur bien-être, notamment en pénalisant leur chance de disposer plus tard d'un solide capital humain, a fait l'objet de nombreuses études depuis les années 90. Cependant, ces études abordent plutôt les préoccupations éthiques liées au travail infantile et visent à rechercher ses déterminants en vue de son élimination. Elles ne s'étendent généralement pas à l'apport des enfants adultes⁴ et ne permettent pas d'apprécier leur réelle contribution au niveau de vie des ménages auxquels ils appartiennent. Or, l'importance de cette contribution économique des enfants peut être un facteur de différenciation entre les ménages.

Dans ce sens, l'intérêt de se pencher sur la question est double. D'un côté, l'on cherche à savoir qu'est-ce qui détermine une forte contribution ou non des enfants dans l'amélioration du bien-être du ménage. De l'autre, comment apprécier l'impact de cette contribution des enfants sur le bien-être du ménage ? Pour y répondre, cet article se propose de voir dans un premier temps l'influence du sexe du chef de ménage sur l'importance de la contribution économique

¹ Réseau des Observatoires Ruraux, Manuel de l'enquêteur 2008.

² Pech, T., avril 2010, « Les mots des générations ». *Alternatives économiques* Hors-série n°85.

³ Définition de l'INSEE : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/enfant-enq-menages.htm>.

⁴ Enfants âgés de 15 ans et plus.

des enfants. Ensuite, il s'agira de vérifier s'il existe une relation entre la vulnérabilité du ménage, c'est-à-dire sa probabilité d'être pauvre, et l'implication des enfants dans l'amélioration du bien-être du ménage.

1. Méthodologie

1.1. Données utilisées

Les données utilisées dans cet article se rapportent à un panel de 712 ménages tiré des observatoires ruraux de Farafangana (403 ménages) et Manakara (309 ménages) qui ont été enquêtés de 2005 à 2008. Mise à part la mesure de la vulnérabilité qui est basée sur les revenus des trois précédentes années, les résultats présentés sont obtenus à partir des données de 2008.

Le Réseau des observatoires ruraux est un dispositif de collecte d'informations sur le milieu rural qui a été mis en place à Madagascar depuis 1999. Il vise à suivre sur un espace restreint les impacts des politiques et des chocs. Un échantillon non représentatif de 500 ménages par observatoire est enquêté annuellement. L'un des plus grands intérêts du dispositif est donc de permettre la constitution et le suivi d'un panel cylindré de ménages qui se prête particulièrement à l'analyse de la vulnérabilité (Randriamiandrisoa et Rabevohitra, 2010) (Droy, Rasolofo et Robilliard, 2004). Par ailleurs, l'utilisation d'un questionnaire standard et d'une méthodologie d'enquête commune permet la comparaison entre observatoires. Chaque observatoire illustre une problématique particulière du monde rural à l'instar des observatoires voisins de Farafangana et de Manakara, situés dans le Sud-est de Madagascar, qui se caractérisent sur le plan économique par l'association de la riziculture et des cultures de rente et sur le plan géographique par une forte exposition aux risques cycloniques. D'un point de vue social, les données montrent que ces deux observatoires se démarquent également par une proportion relativement importante de ménages dirigés par des femmes⁵, un peu plus d'un ménage sur 4⁶. La grande majorité de ces femmes chefs de ménage sont soit des veuves soit des divorcées/séparées.

1.2. Démarche méthodologique

Pour analyser la contribution des membres ayant le statut d'enfant, deux groupes de variables ont été utilisées : la part du revenu des enfants dans le revenu global du ménage et le travail qu'ils fournissent au sein du ménage à travers leurs activités. Compte tenu de la définition statistique d'un enfant, ont été inclus dans la catégorie enfants les membres descendants du chef de ménage quel que soit leur âge, célibataires et qui n'ont pas eux-mêmes d'enfant résidant avec eux dans le ménage. Pour éviter toute ambiguïté, lorsque l'âge n'est pas précisé, le terme enfant désignera un « membre ayant le statut d'enfant » dans le reste de l'article. Les enfants de moins de 5 ans n'ont pas été considérés dans la mesure où on peut raisonnablement penser que leur contribution en termes de revenus ou de travail est très négligeable. La contribution des enfants confiés n'a pas non plus été prise en compte alors que celle-ci serait intéressante à analyser. Toutefois, comme très peu de ménages du panel (moins de 10%) enregistrent parmi leurs membres des enfants confiés et qu'en moyenne le nombre d'enfants confiés dans ces ménages est environ inférieur à deux individus, le fait de les inclure ou non parmi les membres ayant le statut d'enfants dans le ménage ne devrait pas modifier significativement les résultats observés.

⁵ Le statut de chef de ménage est déclaratif. Les ménages dirigés par des femmes sont ceux qui ont à leur tête une femme n'ayant pas de conjoint résidant dans le ménage.

⁶ ROR, 2008, fiches signalétiques.

La contribution des enfants dans le revenu est cependant sous-évaluée car seuls les revenus des activités exercées de manière individuelle sont identifiables par individu. En revanche, pour les activités relatives à l'exploitation familiale, les revenus sont calculés globalement pour chaque ménage. Par ailleurs, cet indicateur ne permet pas de prendre en compte l'avantage que procurent au ménage certaines activités non rémunérées des membres enfants, comme les tâches domestiques, qui peuvent pourtant occuper une partie importante de leur temps, en particulier lorsqu'elles sont déclarées comme activité principale.

De ce fait, la pratique d'activité principale et/ou secondaire pouvant améliorer le bien-être global du ménage par les membres ayant le statut d'enfant a été pris en compte pour calculer divers ratios. Tous ces indicateurs seront par la suite analysés en fonction du sexe du chef de ménage et les comparaisons seront assorties de tests statistiques pour vérifier la significativité des différences observées.

Enfin, pour analyser l'impact de la contribution des enfants sur le bien-être des ménages, la relation entre la vulnérabilité du ménage et l'implication des membres ayant le statut d'enfant dans l'amélioration du niveau de vie du ménage a été estimée par une régression linéaire multiple. Un indicateur de vulnérabilité représentant la probabilité d'être parmi les plus pauvres de l'observatoire, élaborée dans une précédente étude (Randriamiandrisoa et Rabevohitra, 2010), a été utilisée comme variable à expliquer. Outre les variables relatives à la contribution des membres ayant le statut d'enfant dans le ménage, d'autres variables de contrôle relatives au ménage ou au chef de ménage ont également été incluses dans le modèle.

2. Revue de littérature : très peu de références sur la contribution économique des membres enfants au ménage

La contribution des membres ayant le statut d'enfant au bien-être économique du ménage a encore été peu étudiée jusqu'à présent bien que l'intérêt de l'analyser soit de plus en plus soulevé (Vignikin, 2007). Les études qui sont proches de ce sujet portent presque exclusivement sur l'avantage économique fourni par le travail des enfants, enfants définis au sens biologique et démographique du terme et généralement assimilés aux individus appartenant à la tranche d'âge des 5-14 ans. Une fois de plus, pour une plus grande compréhension de l'objectif de cet article qui n'est pas de se limiter à la contribution des enfants de 5-14 ans dans le bien-être économique du ménage, ce type de travail sera désigné par l'expression travail infantile dans le reste de l'article.

Une étude publiée par le BIT en 1996 sur la base d'une enquête réalisée dans quatre pays (Ghana, Inde, Indonésie, Sénégal) est une des rares ayant permis de se faire une idée sur les réalités du travail infantile et ses retombées économiques sur les ménages. Il apparaît notamment que les enfants de 5-14 ans travaillent la plupart du temps comme aides familiaux non rémunérés et lorsqu'ils exercent des activités lucratives, ils gagnent beaucoup moins que les adultes. Les filles sont généralement plus concernées par le travail infantile. Les revenus sont quasi-totalement remis aux parents ou aux autres membres de leur ménage. Enfin, quelle que soit la forme revêtue par ce travail infantile, sa contribution à la préservation du revenu du ménage est considérée comme essentielle (ILO, 1996).

Dans la littérature économique, il existe deux grandes approches dans l'analyse du travail infantile : une première approche qui considère le bien-être global (immédiat) du ménage et qui raisonne en termes de coûts de consommation et une deuxième se référant au bien-être (à long terme) des enfants, raisonnant cette fois-ci en termes de coûts d'investissement pour le ménage (Bhukuth, 2004). La première approche correspond davantage à la problématique de cet article. Dans cette optique, le modèle le plus répandu est celui de Basu et Van (Basu et Van, 1998) qui énonce que la pauvreté est le premier déterminant du travail infantile. En d'autres termes, les ménages pauvres, c'est-à-dire ayant un revenu insuffisant, ont plus tendance à mettre les

enfants au travail. Cependant, les enfants ne sont mis au travail que lorsque le revenu du ménage passe en dessous d'un seuil de subsistance. On parle alors d'axiome luxueux de pauvreté.

Si on tient à la fois compte de ce modèle et des résultats des études sur les ménages dirigés par des femmes qui ont conclu à une plus grande propension de ces derniers à être pauvres (Buvinic et Gupta, 1997), on devrait ainsi retrouver une plus forte implication des enfants dans les activités et une plus grande contribution de ces derniers dans le revenu chez les ménages dirigés par des femmes. Néanmoins, d'autres études ultérieures ont montré que la nature (et notamment le sexe) de celui qui prenait la décision de mettre les enfants au travail ou non n'était pas sans influence et que les filles et les garçons n'étaient pas non plus concernés de la même façon (Basu et Ray, 2001). De plus, l'une des hypothèses principales du modèle est l'hypothèse d'altruisme des parents, c'est-à-dire que les parents se soucient du bien-être des enfants et ne décident de les mettre au travail que pour le bien-être global du ménage. Or, sur le plan de l'altruisme, d'aucuns soutiennent que les femmes ont généralement un comportement plus altruiste⁷ en ce qui concerne les autres membres du ménage (Doumit El Khoury, 1996), ainsi le fait d'avoir un homme ou une femme à la tête du ménage peut également influencer sur l'importance du travail infantile au sein du ménage.

Néanmoins, toutes ces références précédemment évoquées, se limitent à expliquer le travail infantile et ne répondent pas tout à fait aux questions suscitées dans cet article qui cherche à voir la contribution autant des membres ayant le statut d'enfants de moins de 15 ans que de ceux qui sont adultes mais rentrant toujours dans la catégorie des enfants du ménage.

La première hypothèse à vérifier est alors que l'importance de cette contribution des enfants variera en fonction du sexe du chef de ménage car le fait d'avoir une femme seule à la tête du ménage pourrait entraîner une plus grande implication (volontaire ou non) des membres ayant le statut d'enfants dans l'amélioration du bien-être du ménage. Par ailleurs, cette implication des enfants peut correspondre à une stratégie qui permet au ménage de stabiliser son niveau de revenu, de réduire sa vulnérabilité, hypothèse que nous vérifierons dans un second temps. Dans un précédent travail en effet, l'existence de mécanismes de compensation permettant aux ménages dirigés par des femmes d'avoir un niveau de vulnérabilité sensiblement égal à celui des ménages dirigés par des hommes, malgré leurs plus faibles dotations en capital, a été soulevée (Randriamiandrisoa et Rabevohitra, 2010). L'existence d'une plus grande solidarité entre les membres du ménage - dans le cas où la participation des enfants aux sources de revenu du ménage est volontaire - ou une stratégie de stabilisation du revenu incluant une mise à contribution de tous les membres du ménage, se manifestant dans l'un ou l'autre cas par une forte contribution des membres ayant le statut d'enfants, pourrait être l'un de ces mécanismes de compensation.

3. Principaux résultats

3.1. La contribution économique des enfants varie-t-elle selon le sexe du chef de ménage ?

3.1.1. ... sous l'angle du revenu...

Une première manière d'apprécier la contribution des membres ayant le statut d'enfant est de voir la part du revenu générée par les activités de ces individus dans le revenu total du ménage. Plus cette part est importante, plus on peut dire que les enfants sont impliqués dans l'amélioration du niveau de vie du ménage. C'est dans l'observatoire de Manakara que l'on

⁷ L'idée d'« égocentrisme déguisé », et non d'altruisme, est aussi apparue pour expliquer le comportement des femmes car elles auraient tendance à agir de la sorte envers leurs enfants du fait qu'elles dépendraient davantage de leurs enfants dans la vieillesse.

observe les différences les plus significatives entre les ménages dirigés par des femmes et les ménages dirigés par des hommes ou ménages standards. Rapporté au revenu total du ménage, le revenu des enfants représente en moyenne 7% de celui-ci chez les ménages dirigés par des femmes contre à peine 1% pour les enfants des ménages standards. Dans l'observatoire de Farafangana, bien que la contribution estimée en part du revenu des membres ayant le statut d'enfants soit également plus élevée pour les ménages dirigés par des femmes, le contraste n'est pas aussi flagrant. En revanche, si l'on tient seulement compte de la part du revenu des enfants dans le revenu des activités hors exploitation⁸, la plus grande implication des enfants dans les ménages dirigés par des femmes se confirme davantage dans les deux observatoires, exceptée pour le sous-groupe des filles à Farafangana.

TABLEAU 1 : PART DU REVENU DES ENFANTS DANS LE REVENU TOTAL DU MENAGE EN FONCTION DU SEXE DU CHEF DE MENAGE

	FARAFANGANA		MANAKARA	
	MS	MDF	MS	MDF
Ensemble	4%	5%	1%	7%
filles	2%	2%	0%	3%
garçons	2%	4%	1%	4%

TABLEAU 2 : PART DU REVENU DES ENFANTS DANS LE REVENU HORS EXPLOITATION DU MENAGE EN FONCTION DU SEXE DU CHEF DE MENAGE

	FARAFANGANA		MANAKARA	
	MS	MDF	MS	MDF
Ensemble	14%	20%	6%	17%
filles	6%	6%	3%	7%
garçons	9%	14%	3%	10%

Légendes : MS : ménages dirigés par des hommes ou ménage standards,
MDF : ménages dirigés par des femmes.

	Différence significative à un seuil de 1%
	Différence significative à un seuil de 5%
	Différence significative à un seuil de 10%

L'une des explications, du moins partielle, à cette plus grande contribution des membres ayant le statut d'enfants au revenu des ménages dirigés par des femmes pourrait tenir à la différence observée au niveau de la structure démographique des deux types de ménage. Les proportions des individus de 5-14 ans parmi les membres ayant le statut d'enfants sont en effet à peu près égales pour les ménages dirigés par des femmes et les ménages dirigés par des hommes. Cette proportion est d'ailleurs la plus prépondérante. En revanche, les ménages dirigés par des femmes comptent plus d'enfants au-delà de 15 ans et moins d'enfants en dessous de 5 ans. Or, les résultats montrent également que ce sont les enfants âgés de 15 ans et plus qui rapportent la plus grande part, celle des 5-14 ans étant presque négligeable. Sous l'angle du genre des individus que nous avons intégrés dans la catégorie enfants du ménage, il ressort que les enfants de sexe masculin contribuent plus que ceux du sexe féminin. Cela est

⁸ Les revenus des activités rémunératrices peuvent être déterminés pour chaque individu à partir du questionnaire du ROR, en revanche les revenus des activités liées à l'exploitation ne peuvent être calculés qu'au niveau ménage.

toutefois prévisible puisque les filles au travail pratiquent presque exclusivement des activités non rémunérées comme les tâches domestiques.

Considérer uniquement les revenus engendrés par les activités des enfants et voir leur part dans le revenu total du ménage est insuffisant pour apprécier la contribution des enfants dans le niveau de vie du ménage. D'une part, la nature des activités pratiquées peut conduire à ce que l'avantage fourni au ménage ne se traduit pas forcément en termes de revenu supplémentaire directement imputable au travail des membres enfants (mais plutôt de revenu supplémentaire engendré par le travail des autres membres du ménage qui ont plus de temps à affecter à des activités économiques). D'autre part, ce premier indicateur ne renseigne pas sur la nature de la personne qui décide de la pratique de l'activité ni de la gestion des ressources issues de cette activité. Ceci nous amène par conséquent à apprécier la contribution économique des enfants du ménage par rapport à leurs activités.

3.1.2. ... et à travers les activités des membres ayant enfants dans le ménage

Le fait de pratiquer une activité économique, rémunérée ou non, peut procurer un avantage au ménage, même si celui-ci n'est pas évaluable monétairement. La participation des enfants peut par conséquent être appréhendée à travers leur activité principale et leurs activités secondaires.

Si l'on tient compte de l'activité principale⁹ des membres ayant le statut d'enfant, le ratio « nombre d'enfants ayant une activité économique comme activité principale¹⁰/nombre d'enfants » traduit l'implication plus ou moins forte des enfants dans l'amélioration du niveau de vie du ménage. Là encore, le ratio est significativement plus élevé chez les ménages dirigés par des femmes dans les deux observatoires et l'observatoire de Farafangana en particulier affiche les ratios les plus importants quelle que soit la tranche d'âge considérée. Par ailleurs, dans ce dernier observatoire, l'écart au niveau des deux types de ménage est plus marqué concernant les individus de sexe masculin, cette situation ayant déjà été observée lorsqu'on a tenu compte de la part attribuée aux enfants dans le revenu du ménage. Il semblerait donc que la plus grande implication des membres ayant le statut d'enfant pour les ménages dirigés par des femmes y concerne surtout les enfants de sexe masculin alors qu'elle concerne les enfants des deux sexes dans l'observatoire de Manakara.

De même, les membres enfants des ménages dirigés par des femmes pratiquent plus souvent une activité secondaire. Cette situation est encore une fois plus visible pour l'observatoire de Farafangana et plus particulièrement pour les membres enfants de sexe masculin.

La catégorisation des membres enfants en classe d'âge révèle que le travail des enfants de 5 à 14 ans¹¹ est aussi plus fréquent chez les ménages dirigés par des femmes. C'est d'ailleurs sur ce point que réside la réelle différence entre les deux groupes de ménage dans l'observatoire de Farafangana qui est le plus concerné par le travail infantile.

⁹ Dans le manuel de l'enquêteur du ROR, l'activité principale est définie comme celle « qui contribue le plus aux ressources (alimentaires/monétaires) du ménage et qui occupe le plus en temps la personne qui la pratique ».


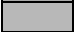

¹⁰ Toute activité principale autre qu'étudiant et inactif.

¹¹ La classe d'âge de 5 à 14 ans est acceptée internationalement comme celle où les enfants devraient être scolarisés. Ce type de travail des enfants est ainsi condamné et fait l'objet de nombreux programmes d'élimination.

TABLEAU 3 : POURCENTAGE DES MEMBRES ENFANTS AYANT UNE ACTIVITE ECONOMIQUE COMME ACTIVITE PRINCIPALE EN FONCTION DU SEXE DU CHEF DE MENAGE

	FARAFANGANA		MANAKARA	
	MS	MDF	MS	MDF
Ensemble	38%	56%	20%	35%
Filles	35%	49%	17%	34%
Garçons	41%	61%	22%	31%
Enfants de 5-14 ans	20%	27%	3%	12%
Enfants de 15 ans et plus	77%	82%	57%	68%

Légendes : MS : ménages dirigés par des hommes ou ménage standards,
MDF : ménages dirigés par des femmes

	Différence significative à un seuil de 1%
	Différence significative à un seuil de 5%
	Différence significative à un seuil de 10%

La très grande majorité, voire la quasi-totalité, des membres enfants qui ont une activité économique à titre principal exercent une activité non rémunérée. Le plus souvent ils travaillent dans l'exploitation agricole familiale ou, dans une moindre mesure, s'occupent des tâches domestiques. Toutefois à Manakara, les membres enfants des ménages dirigés par des femmes sont plus concernés par la pratique d'une activité rémunérée car on relève une proportion non négligeable de 15% d'entre eux se trouvant dans cette situation. Ce dernier résultat peut d'ailleurs être rapproché de la plus grande contribution des enfants dans le revenu du ménage qui a été observée auparavant.

Enfin, savoir qui décide du choix de l'activité principale¹² permet de savoir si la pratique de l'activité relève de la volonté des membres ayant le statut d'enfant ou est imposée par une autre personne. Dans le premier cas, il serait alors approprié de parler de solidarité ou d'entraide entre les membres du ménage. Dans le deuxième, cela correspondrait davantage à une stratégie impliquant une contribution forcée des enfants pour le bien-être global du ménage.

Dans l'observatoire de Farafangana, les membres enfants sont plus nombreux, en proportions, à déclarer qu'ils choisissent eux-mêmes de pratiquer leur activité au sein des ménages dirigés par des femmes. Ils semblent toutefois disposer de moins de latitude dans l'observatoire voisin, et en particulier chez les ménages dirigés par des femmes. Lorsqu'on tient compte de l'âge des enfants, les résultats peuvent être rapprochés de la question de la différence de structure démographique des deux types de ménage, à savoir que dans les ménages où il y a relativement plus d'enfants âgés de 15 ans et plus, ce qui est le cas en l'occurrence des ménage dirigés par des femmes, il est plus fréquent de retrouver la réponse « moi-même » lorsqu'on pose la question qui décide de la pratique de cette activité. Cela se confirme à Farafangana mais également à Manakara. Mais là encore, les activités des membres enfants semblent être moins imposées à Farafangana. Pour les 5-14 ans, s'il est plus fréquent qu'une autre personne décide de la pratique de l'activité principale à Manakara, à Farafangana, la décision est le plus souvent prise de manière conjointe. Par ailleurs à Manakara, même pour les enfants de 15 ans et plus, il reste une part non négligeable de cas (15% à 17%) où la décision par rapport à l'activité principale des membres ayant le statut d'enfant est prise par autrui. Enfin, étant donné que la question sur l'identité de la personne qui prend la décision par

¹² Pour toute activité principale autre que « inactif », on pose la question « qui décide de la pratique de cette activité ? ». Les modalités de réponse sont : « Moi-même », « Autrui », « Décision conjointe ».

rapport à l'activité principale des membres est posée au chef de ménage, il faut garder une certaine réserve quant à l'appréciation de la réelle latitude dont disposent ou non les membres ayant le statut d'enfant sur ce plan.

TABLEAU 4 : NATURE DE LA PERSONNE QUI DECIDE DE LA PRATIQUE DE L'ACTIVITE PRINCIPALE POUR LES MEMBRES ENFANTS

	FARAFANGANA				MANAKARA			
	MS		MDF		MS		MDF	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%
<i>le membre « enfant » lui-même</i>	136	19	51	34	109	24	35	31
<i>un autre membre du ménage</i>	93	13	20	13	178	38	51	45
<i>Décision conjointe</i>	471	67	78	52	176	38	27	24
<i>Total</i>	700	100	149	100	463	100	113	100

3.2. La contribution des membres enfants influe-t-elle sur la vulnérabilité du ménage ?

Une fois les différences sur l'implication des enfants dans les sources de revenu du ménage en fonction du sexe du chef mises en évidence, il convient d'apprécier l'impact de celle-ci sur un des aspects du bien-être du ménage : la vulnérabilité. À cet effet, un modèle économétrique a été construit par observatoire du type :

$$Y = \beta_0 + \beta_i X_i + \varepsilon_i$$

Où Y est une mesure de la vulnérabilité qui correspond à la probabilité du ménage d'être parmi les pauvres de l'observatoire,

X_i représentent les variables permettant d'évaluer la contribution des membres enfants au niveau de vie du ménage et qui ont fait l'objet d'une analyse comparative en fonction du sexe du chef de ménage dans la première partie de cet article.

ε_i désigne l'aléa.

Ensuite, le même modèle est repris en rajoutant cette fois-ci des variables de contrôle relatives à la structure du ménage ou au chef de ménage. L'objectif étant de voir si l'introduction de ces variables a modifié les relations précédemment observées avec le premier modèle et également d'identifier l'influence d'autres variables sur la vulnérabilité des ménages. Mais avant de discuter des résultats des régressions, il convient d'explicitier davantage la mesure de la vulnérabilité proposée et de présenter quelques résultats descriptifs sur cette variable.

3.2.1. Une mesure de la vulnérabilité comme variable dépendante

À partir des revenus des trois années passées (2005, 2006, 2007), la probabilité d'être parmi les pauvres a été estimée en utilisant un seuil de pauvreté relative correspondant à 60% du revenu médian de chaque observatoire. Après avoir effectué des tests de normalité¹³ sur la distribution de revenu des ménages à travers les trois années, tests qui se sont révélés positifs, la probabilité pour un ménage d'avoir un revenu inférieur à un seuil a été déterminée à partir de la fonction de densité correspondant à la loi normale. La comparaison de la moyenne de cet indicateur de vulnérabilité entre les ménages dirigés par des femmes et les ménages dirigés par des hommes révèle des résultats non similaires entre les deux observatoires. À Farafangana, aucune différence significative n'est observée entre les deux groupes de ménage alors que

¹³ Tests de Shapiro et Wilk.




l'hypothèse de plus grande vulnérabilité des ménages dirigés par des femmes largement répandue dans la littérature économique est confirmée à Manakara. Ce deuxième observatoire se démarque notamment par des inégalités de genre plus flagrantes.

TABLEAU 5 : PROBABILITE D'ETRE PARMI LES PAUVRES
EN FONCTION DU SEXE DU CHEF DE MENAGE

	FARAFANGANA	MANAKARA
Ménages dirigés par des hommes	26%	11%
Ménages dirigés par des femmes	25%	19%

Légendes : MS : ménages dirigés par des hommes ou ménage standards,

MDF : ménages dirigés par des femmes.

	Différence significative à un seuil de 1%
	Différence significative à un seuil de 5%
	Différence significative à un seuil de 10%

3.2.2. Une faible significativité des résultats empiriques

Dans le cas de l'observatoire de Farafangana, la régression de l'indicateur de vulnérabilité à l'aide des variables relatives à la contribution des membres ayant le statut d'enfant dans le ménage met en évidence très peu de relations significatives entre la vulnérabilité, comme probabilité d'être parmi les pauvres, et les variables explicatives évaluant la contribution des membres ayant le statut d'enfant dans le ménage. Seule la variable relative à l'activité secondaire des membres enfants influe significativement sur l'indice de vulnérabilité avant et après l'ajout des variables de contrôle au modèle. La vulnérabilité est alors positivement corrélée avec le pourcentage de membres enfants ayant au moins une activité secondaire. Les activités secondaires des enfants ne tendent donc pas à diminuer la probabilité du ménage d'être pauvre au sein de l'observatoire de référence. Au contraire, on peut vraisemblablement avancer que c'est dans les ménages plus vulnérables que les enfants sont dans l'obligation d'avoir une activité secondaire, bien que cette mise à contribution des membres enfants ne semble pas être efficace. La relation inverse du modèle proposé dans cet article mérite donc d'être testée. Une fois de plus, le niveau de vulnérabilité d'un ménage ne présente aucune relation significative avec le fait d'être un ménage dirigé par une femme pour cet observatoire.

TABLEAU 6 : REGRESSION DE LA VULNERABILITE
A PARTIR DES DONNEES DE L'OBSERVATOIRE DE FARAFANGANA 2008

<i>Variables explicatives</i>	<i>(1) Indice de vulnérabilité</i>	<i>(2) Indice de vulnérabilité</i>
Part du revenu des membres enfants dans le revenu du ménage	-0,108 (0,80)	-0,093 (0,75)
Nombre de membres enfants ayant une activité économique comme activité principale/nombre de membres enfants	-0,030 (0,65)	-0,015 (0,31)
Nombre de membres enfants ayant au moins une activité secondaire	0,177 (3,08)**	0,180 (3,15)**
Nombre de membres enfants étudiants ou inactifs mais ayant au moins une activité secondaire non rémunérée	-0,124 (2,16)*	-0,110 (1,83)
Age du chef de ménage		0,000 (0,32)
Le chef de ménage est une femme (variable dummy)		-0,029 (1,07)
Le chef de ménage sait lire et écrire		-0,011 (0,70)
Nombre des autres membres présents dans le ménage		0,006 (0,42)
Nombre des autres membres âgés de 15 ans et plus présents dans le ménage		-0,038 (1,74)
Nombre des autres membres âgés de 5 à 14 ans présents dans le ménage		-0,028 (1,33)
Pourcentage de membres enfants de 0 à 4 ans		0,013 (0,66)
Pourcentage de membres enfants de 5 à 14 ans		-0,050 (1,36)
Pourcentage de membres enfants de 15 ans et plus		0,000 (0,00)**
Pourcentage de membres enfants de sexe féminin		-0,034 (1,38)
Constant	0,230 (16,81)**	0,317 (5,81)**
Observations	264	264
R-squared	0,05	0,13
Robust t-statistics in parentheses		
* significant at 5% level; ** significant at 1% level		

Les résultats des régressions effectuées avec les données de l'observatoire de Manakara montrent quant à eux une corrélation significative entre la variable dépendante et deux des variables relatives à l'implication des membres enfants dans le niveau de vie du ménage. Mais selon que l'on considère leur contribution au revenu du ménage ou leurs activités secondaires, le sens de la relation avec le niveau de vulnérabilité du ménage diffère pour les deux variables explicatives. La part du revenu des membres enfants dans le ménage est positivement corrélée avec la vulnérabilité alors que le pourcentage de membres enfants ayant au moins une activité secondaire influe négativement sur la variable dépendante.

Le premier résultat peut être rapproché de ce qui a été observé pour l'observatoire de Farafangana, c'est-à-dire qu'une contribution plus importante des enfants, se traduisant ici par une part de revenu des enfants plus élevée, ne permet pas de réduire la vulnérabilité bien qu'elle semble plus fréquente chez les ménages plus vulnérables. La contradiction apportée par la deuxième relation significative mais négative évoquée précédemment mérite d'être interprétée avec précaution d'autant plus qu'il pourrait y avoir une forte corrélation entre la part du revenu des membres enfants et le pourcentage d'enfants ayant une activité secondaire. En effet, autant l'activité principale des membres enfants est le plus souvent non rémunérée, autant leur activité secondaire l'est. Ainsi, le revenu des activités secondaires représente la plus grande partie des revenus des membres enfants pris en compte dans l'indicateur «revenu des membres enfants/revenu du ménage». La corrélation entre les deux variables pourrait expliquer ces résultats contradictoires impliquant la nécessité d'améliorer le modèle économétrique utilisé.

Enfin, deux autres résultats significatifs méritent d'être soulignés. Le sexe et l'éducation du chef de ménage ont une influence sur la vulnérabilité. Le fait d'avoir une femme à la tête du ménage augmente la probabilité d'être parmi les pauvres de l'observatoire de Manakara tandis que le fait que le chef de ménage sache lire et écrire l'a réduit. Ces résultats ont déjà été mis en évidence dans des travaux antérieurs sur cet observatoire où les inégalités de genre, et en particulier celles relatives à l'éducation des adultes, sont plus marquées que dans l'observatoire de Farafangana.

TABLEAU 7 : REGRESSION DE LA VULNERABILITE A PARTIR DES DONNEES DE L'OBSERVATOIRE DE MANAKARA 2008

<i>Variables explicatives</i>	<i>(1) Indice de vulnérabilité</i>	<i>(2) Indice de vulnérabilité</i>
Part du revenu des membres enfants dans le revenu du ménage	0.542 (5.56)**	0.310 (2.91)**
Nombre de membres enfants ayant une activité économique comme activité principale/nombre de membres enfants	-0.048 (1.08)	-0.009 (0.20)
Nombre de membres enfants ayant au moins une activité secondaire	-0.129 (2.26)*	-0.146 (2.08)*
Nombre de membres enfants étudiants ou inactifs mais ayant au moins une activité secondaire non rémunérée	0.104 (1.39)	0.095 (1.05)
Age du chef de ménage		0.001 (0.57)
Le chef de ménage est une femme (variable dummy)		0.092 (3.56)**
Le chef de ménage sait lire et écrire		-0.062 (2.98)**
Nombre des autres membres présents dans le ménage		0.007 (0.45)
Nombre des autres membres âgés de 15 ans et plus présents dans le ménage		-0.007 (0.30)
Nombre des autres membres âgés de 5 à 14 ans présents dans le ménage		-0.009 (0.22)
Pourcentage de membres enfants de 0 à 4 ans		0.039 (1.69)
Pourcentage de membres enfants de 5 à 14 ans		-0.013 (0.39)
Pourcentage de membres enfants de 15 ans et plus		0.000 (0.00)**
Pourcentage de membres enfants de sexe féminin		0.022 (0.93)
Constant	0.124 (12.45)**	0.110 (1.95)
Observations	213	213
R-squared	0.06	0.25
Robust t-statistics in parentheses * significant at 5% level; ** significant at 1% level		

Conclusion

Dans l'analyse des relations entre les générations au sein d'un ménage, la contribution économique des membres ayant le statut d'enfant dans le niveau de vie est un sujet encore peu étudié jusqu'à présent. Elle peut pourtant constituer un facteur de différenciation des ménages. En effet, une plus importante implication des enfants dans les activités économiques du ménage peut être le reflet d'une forte solidarité entre les différents membres et représenter un avantage pour le ménage dans la mesure où ses sources de revenu ne dépendent pas d'un nombre limité d'individus, situation qui pourrait être un facteur de vulnérabilité. Mais elle peut aussi découler d'une stratégie de survie et correspondre davantage à une situation de difficulté telle que l'insuffisance du revenu requiert l'implication de tous les membres du ménage susceptibles de contribuer à son amélioration. Cherchant à identifier les facteurs influant sur la contribution des membres enfants et leur implication dans l'amélioration du bien-être économique du ménage, cet article s'est penché sur leur contribution au revenu du ménage et leurs activités.

En tenant compte du sexe du chef de ménage comme un des facteurs pouvant potentiellement déterminer la contribution économique des enfants, des contrastes évidents ont été mis en évidence entre les ménages dirigés par des femmes et les ménages dirigés par des hommes à travers l'analyse comparative. La contribution des membres enfants dans le revenu du ménage est plus élevée pour les ménages dirigés par des femmes, en particulier lorsqu'on considère le revenu hors exploitation. Du point de vue des activités, les membres enfants des ménages dirigés par des femmes ont plus fréquemment une activité économique comme activité principale et sont beaucoup plus concernés par la pratique d'une activité secondaire.

Ces résultats s'expliquent en partie par la différence au niveau de la composition démographique des deux types de ménage, les ménages dirigés par des femmes ayant une plus grande proportion de membres enfants adultes (plus de 15 ans), donc plus susceptibles de travailler, et moins de membres enfants de 5 à 14 ans. Néanmoins, la répartition des membres enfants par tranche d'âge révèle que le travail des enfants de 5-14 ans est également plus important chez les ménages dirigés par des femmes, résultat qui nuance l'effet de la structure démographique.

Néanmoins, il est difficile de lier cette plus forte contribution économique des membres ayant le statut d'enfant à une plus grande solidarité entre les membres des ménages dirigés par des femmes. Même si les données sur l'identité de la personne qui décide de la pratique de l'activité principale laissent présumer que les membres enfants des ménages dirigés par des femmes ont globalement plus de latitude dans le choix de leur activité principale pour les ménages dirigés par des femmes, cela est surtout observé pour la tranche d'âge des enfants adultes. L'activité principale des enfants de 5 à 14 ans est davantage imposée par une autre personne, et encore plus chez les ménages dirigés par des femmes de l'observatoire de Manakara. Il faut donc une fois de plus interpréter les résultats avec prudence en raison de l'effet de la composition démographique évoquée précédemment.

Quant à l'appréciation de l'impact de la contribution économique des enfants sur la vulnérabilité des ménages, les résultats des régressions ne permettent pas de véritablement conclure que lorsque les membres ayant le statut d'enfant contribuent davantage au revenu du ménage, ou sont plus impliqués dans des activités économiques, la probabilité pour le ménage d'être parmi les plus pauvres est plus faible. Au contraire, les quelques résultats empiriques significatifs ont révélé une corrélation négative entre certaines variables censées mesurer la contribution économique des membres enfants et l'indicateur de vulnérabilité utilisés comme variable dépendante. Ceci nous amène d'ailleurs à reconsidérer la pertinence du modèle en se posant la question si la vulnérabilité n'aurait pas elle aussi un impact sur la contribution des enfants.

Cette étude mériterait par ailleurs d'être affinée et améliorée sur plusieurs points tels que l'évaluation de la contribution économique des enfants, rendue difficile par la nature des

activités des membres enfants, ou encore la question de l'attrition étant donné l'utilisation de données de panel dans la mesure de la vulnérabilité.

BIBLIOGRAPHIE

- BASU K. et RAY R. (2001). « The Collective Model of the Household and an Unexpected Implication for Child Labour : Hypothesis and an Empirical Test », mimeo, Department of Economics, MIT, Cambridge, Cornell University, USA NY and School of Economics, University of Tasmania, Australia.
- BASU K. et VAN (1998). « The Economic of Child Labour ». *American Economic Review* 88 : 412-427.
- BHUKUTH A. (2004). « Le travail des enfants : une revue de littérature récente ». *Revue éthique économique* 2 : 26.
- BUVINIC M. et GUPTA G. R. (1997). « Female-Headed Households and Female-Maintained Families : Are They Worth Targeting to Reduce Poverty in Developing Countries ? », *Economic Development and Cultural Change* 45 : 259-280.
- DOUMIT EL KHOURY A. (1996). « Les femmes chefs de famille. État de la recherche et réflexions méthodologiques », in Bissiliat, J. (ed.) *Femmes du Sud, chefs de famille*. Paris.
- DROY I., RASOLOFO P. et ROBILLIARD A.-S. 2004. « Le Réseau des Observatoires Ruraux à Madagascar : quel apport pour le suivi-évaluation de la politique de lutte contre la vulnérabilité ? ».
- DROY I., DUBOIS J-L. (2002) « Les inégalités de genre en milieu rural à Madagascar : une entrave au développement des capacités des femmes ». Communication au Colloque *Promoting Women's Capabilities: Examining Nussbaum's Capabilities Approach*, 9-10 septembre 2002, Von Hugel Institute, St. Edmund's College, Cambridge University
- DROY I. et RASOLOFO P. 2001. « Entre cyclones et marchés mondiaux : la vulnérabilité des ménages ruraux de la Côte Est de Madagascar », *La pauvreté à Madagascar : État des lieux, facteurs explicatifs et politiques de réduction*, Antananarivo, 4-7 février 2001.
- ILO (1996). « Child Labour Surveys : Results of Methodological Experiments in Four Countries ». Genève : ILO.
- PECH T., avril 2010. « Les mots des générations ». *Alternatives économiques* Hors-série n° 85.
- RANDRIAMIANDRISOA J. et RABEVOHITRA, B. (2010). « Le Réseau des Observatoires Ruraux : un outil alternatif pour la mesure de la vulnérabilité en milieu rural. Étude de cas sur les ménages dirigés par des femmes à Manakara et Farafangana – Madagascar ». *Sixième Colloque Francophone sur les Sondages*. Tanger, Maroc.
- RANDRIAMIANDRISOA J. (2008) La vulnérabilité alimentaire dans le Sud-Est de Madagascar : une analyse à travers les capacités des ménages ruraux, Mémoire de DEA, 80 p.
- VIGNIKIN K. (2007). « Famille et relations intergénérationnelles. Réflexions sur les évolutions en cours en Afrique », in Antoine, P. (éd.) *Les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle*. Paris : Centre Population et Développement.